

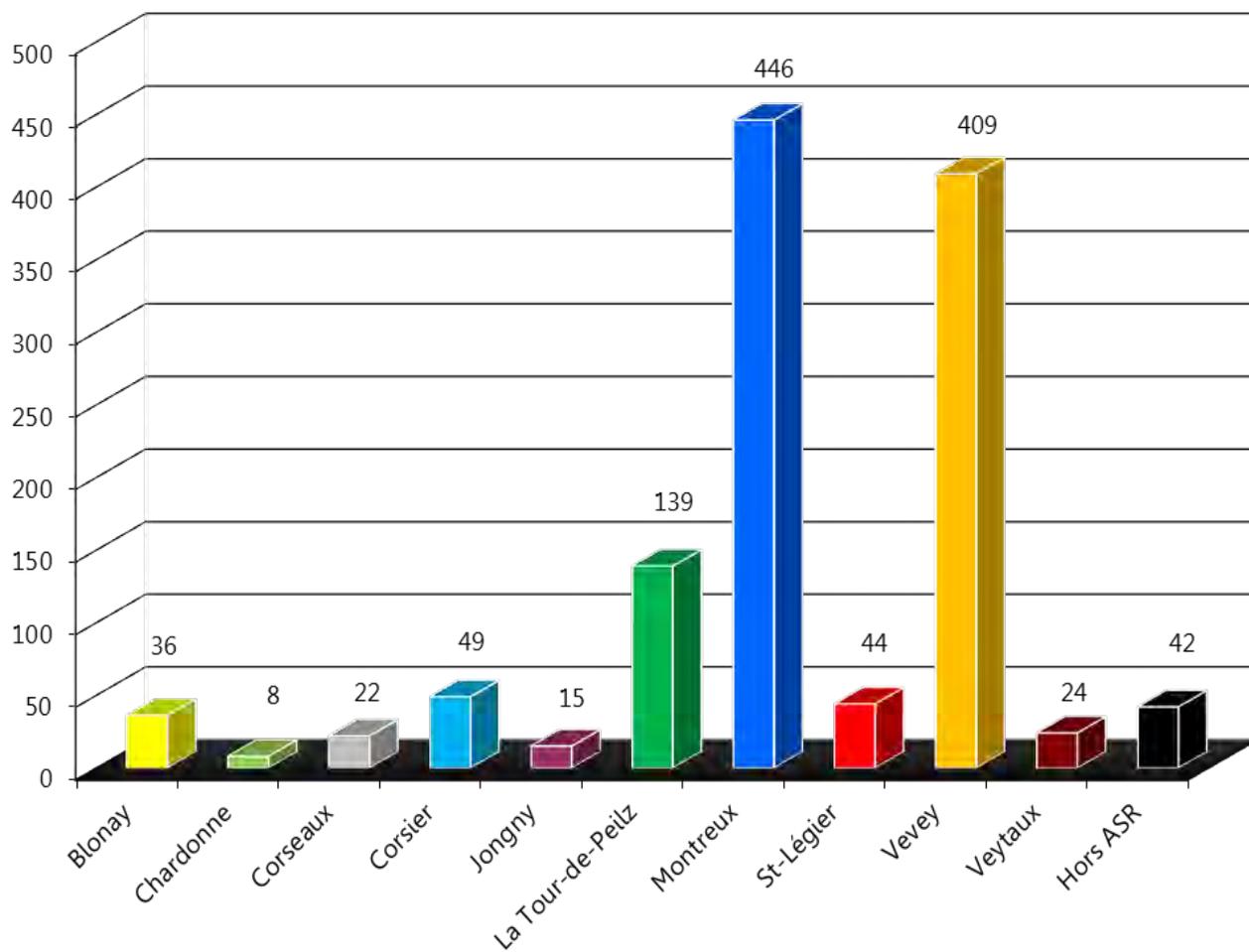
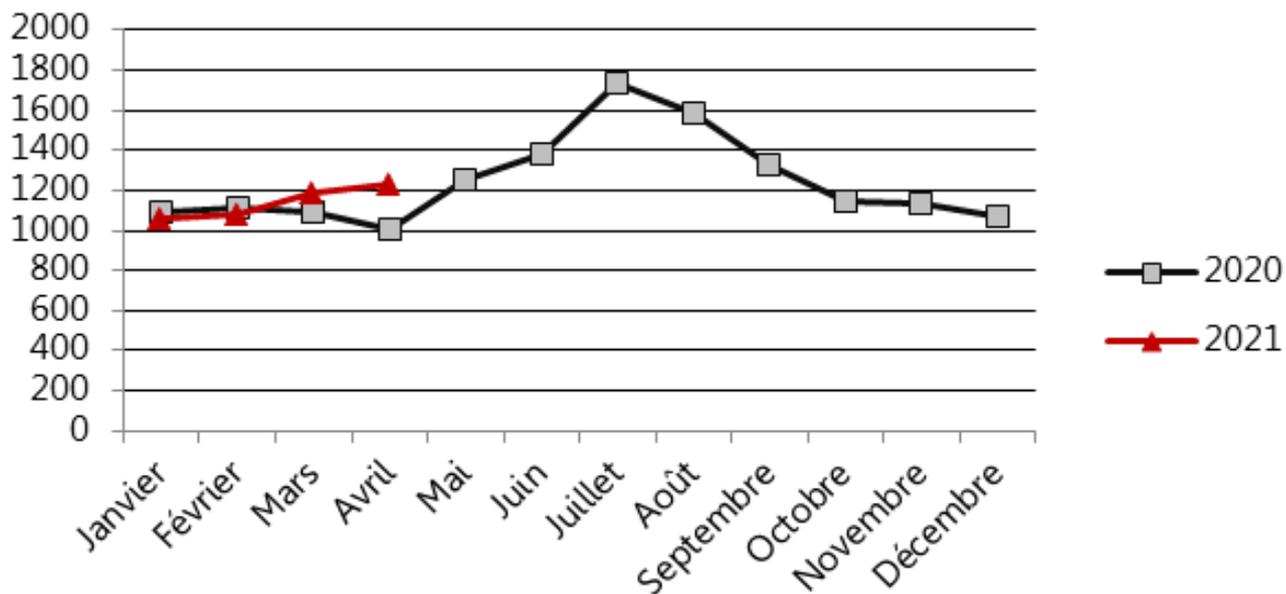
Bulletin d'information

Avril 2021

© ASR, Julie Masson



Total des interventions 1'234

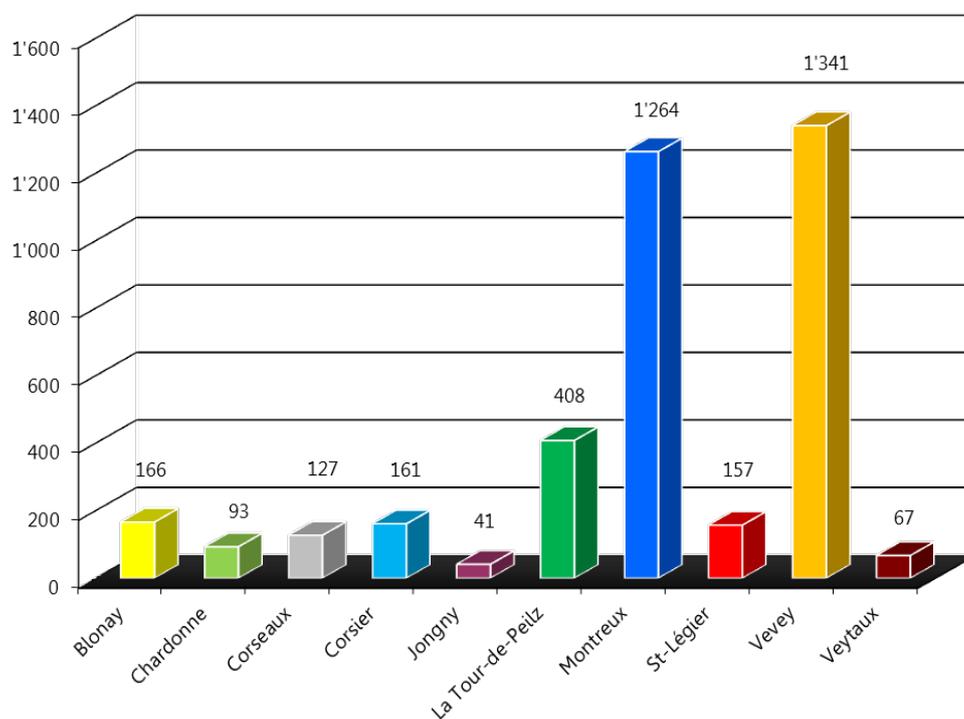
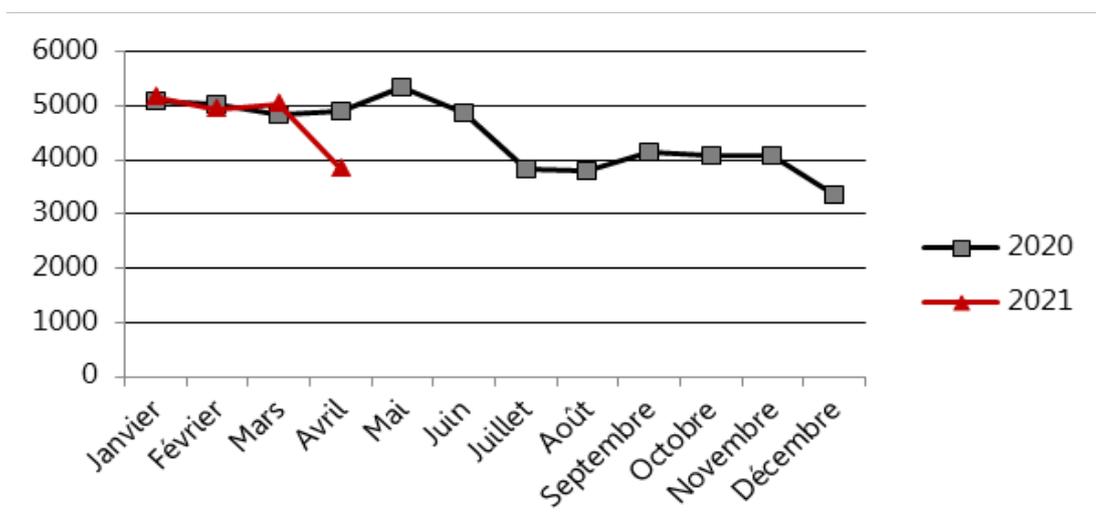


Nombre d'actions proactives et préventives

Ces actions comprennent principalement les entrées et sorties d'écoles, les contrôles de circulation, les surveillances, les contacts avec la population/autorités/commerces, divers contrôles, patrouilles pédestres, présences préventives et services d'ordre lors de manifestations, effectués par les policiers et les assistants de sécurité publique.

La diminution du nombre d'actions est principalement due à de nombreuses missions ciblées, dont la durée en nombre d'heures est plus longue, ceci dans le domaine du trafic et de la consommation de produits stupéfiants ainsi que celui des nuisances sonores.

Total 3'825 actions



Prévention

Plusieurs actions de sensibilisation sur la protection de la faune sauvage ont été effectuées auprès des propriétaires de chiens, aux endroits de promenades. A ces occasions, plusieurs dizaines de flyers ont été remis.

Quand et où tenir mon chien en laisse ?

Du 1^{er} avril au 15 juillet



- En forêt
- En lisière de forêt
- Sur les prairies attenantes situées en zones agricoles

Toute l'année

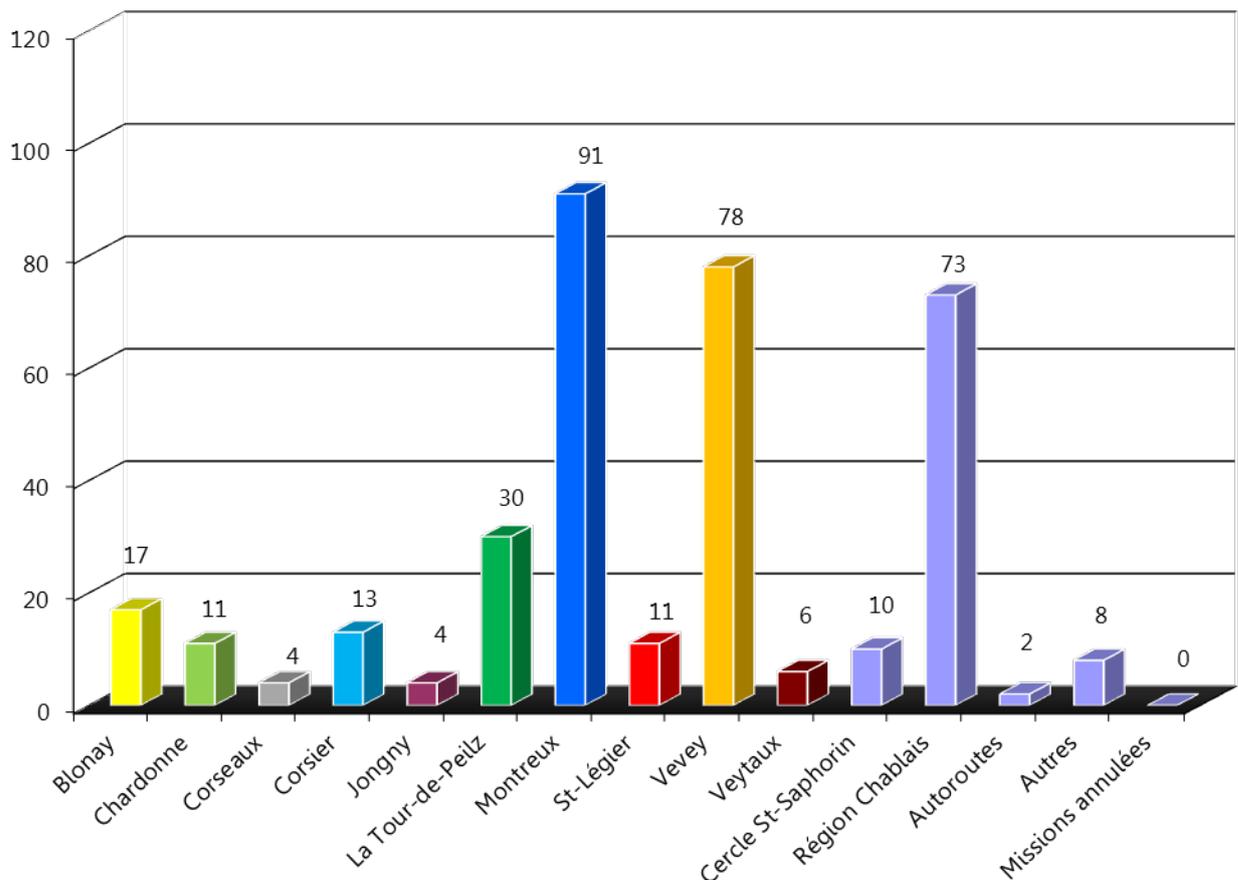
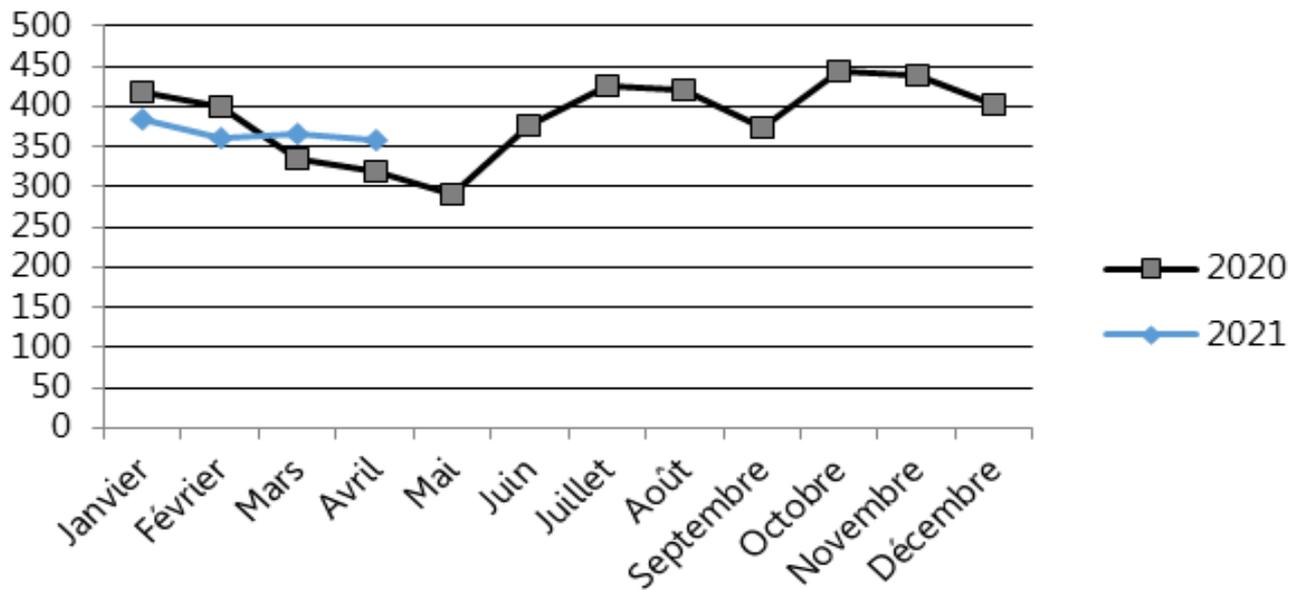


- Réserve naturelle, site naturel protégé, zone de tranquillité : selon les dispositions propres au site
- Sites de protection de la faune sauvage (réserve cantonale de faune, district franc, réserve d'oiseaux d'eau)
- Pâturage occupé par du bétail

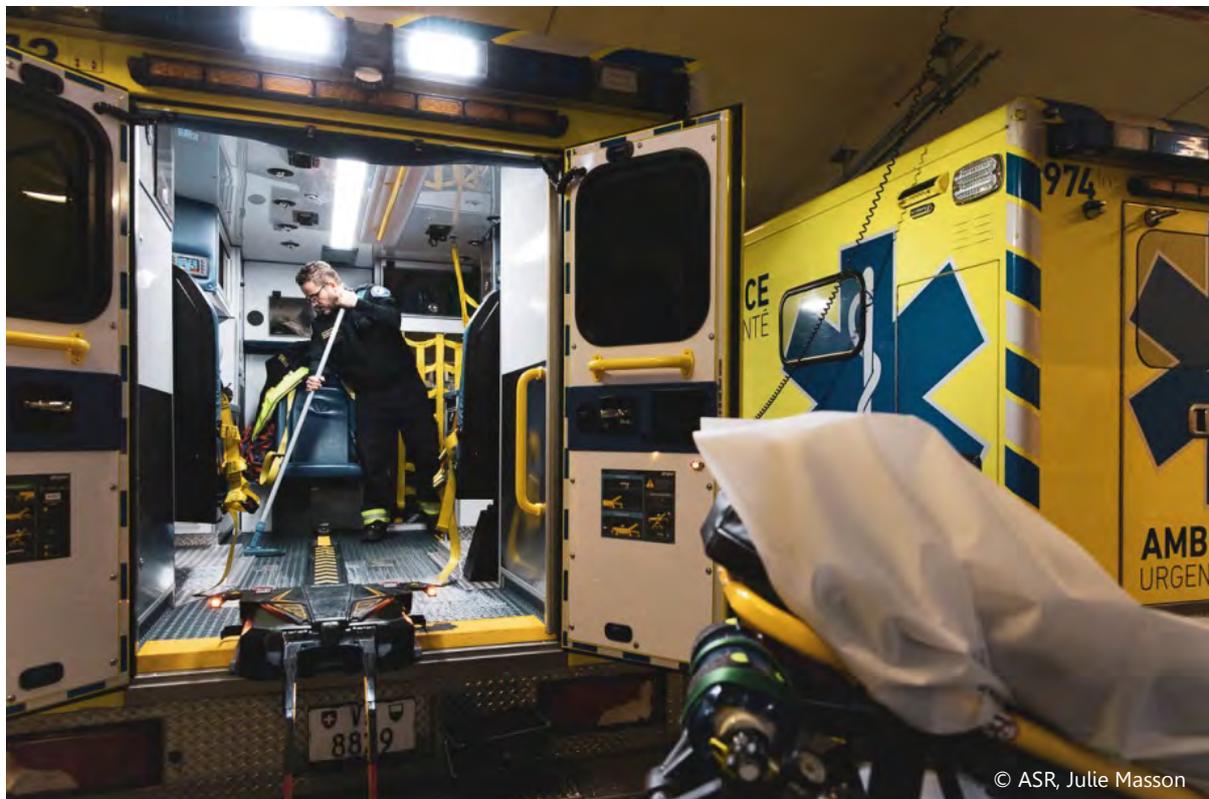


- Réserve naturelle, site naturel protégé, zone de tranquillité : selon les dispositions propres au site
- Sites de protection de la faune sauvage (réserve cantonale de faune, district franc, réserve d'oiseaux d'eau)
- Pâturage occupé par du bétail

Total des interventions 358



Baisse de l'état général	35
Brûlures	1
Cas psychiatriques	17
Douleurs abdominales / lombaires	24
Grossesses	1
Intoxications (alcool, médicaments, fumées, etc.)	26
Problèmes cardiaques	29
Problèmes respiratoires	19
Traumatismes divers	55
Troubles de la conscience / déficits neurologiques	42
Autres	109



CATA-CORONA-2

Mobilisée pour la 2^{ème} fois en moins d'une année, la Protection civile vaudoise est engagée depuis le 26 octobre 2020. Réorganisée en 4 bataillons régionaux, l'ORPC Riviera – Pays – d'Enhaut est associée à celle du district d'Aigle pour former le bataillon EST. Parmi les missions effectuées en faveur de la santé publique et des institutions cantonales, voici deux exemples de notre soutien à la population lors de cette crise sanitaire.

Vaccination

Depuis le mois de mars, deux à trois astreints accompagnent quotidiennement les membres du personnel de santé de l'Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile (AVASAD), dans le cadre de la campagne de vaccination à domicile. Ces astreints, formés, apportent une aide et un soutien administratif au personnel de santé afin de garantir le suivi des doses administrées. Cette mission s'est terminée le 19 avril 2021.

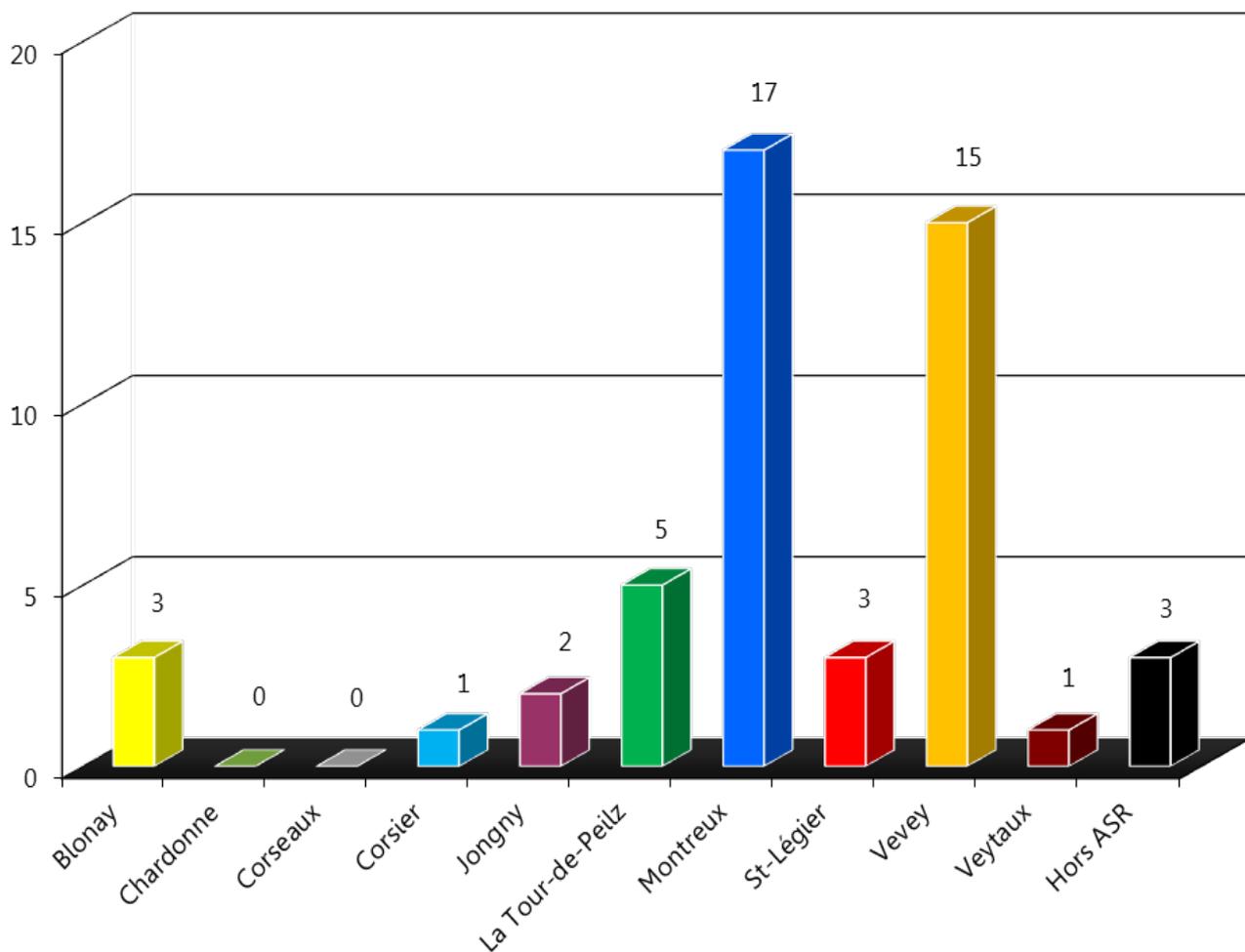
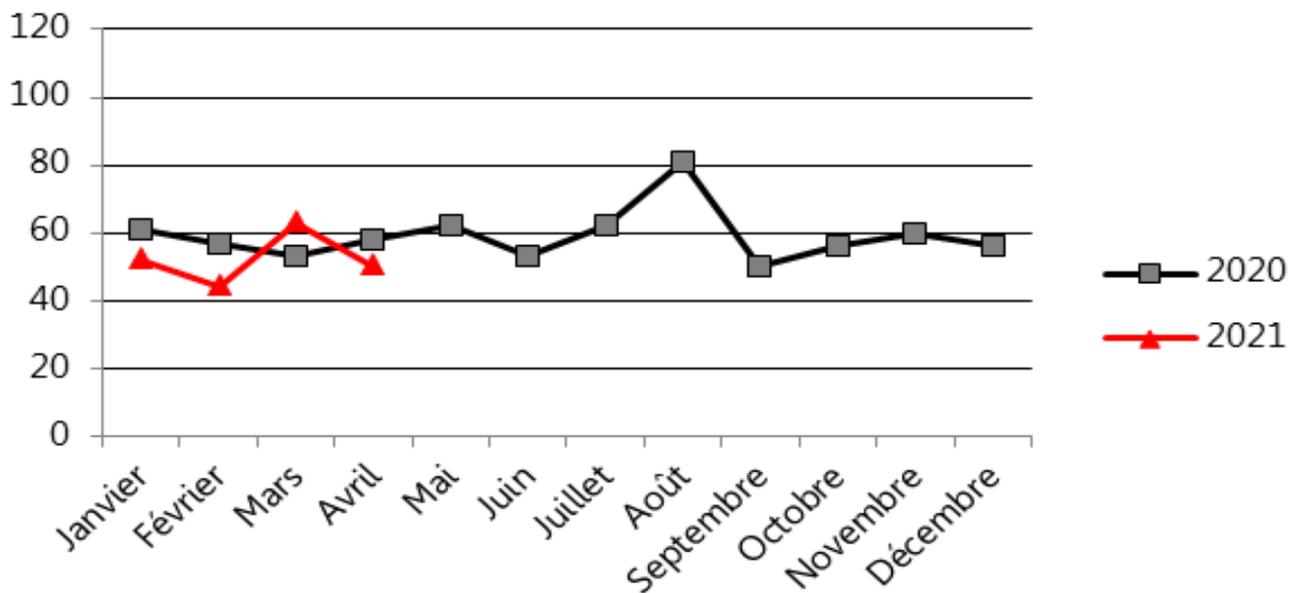
A partir du 19 avril 2021, une soixantaine d'astreints du bataillon Est sont engagés 6 jours sur 7 sur demande de l'Etat-major cantonal de conduite (EMCC). Ceux-ci apportent un soutien administratif, logistique et sanitaire au sein du centre de vaccination installé dans les locaux du Centre de Congrès et d'Expositions de Beaulieu, à Lausanne. Ces astreints ont reçu une formation adaptée, se sont exercés et se relaient afin de garantir un fonctionnement optimal du centre.

Dans le courant du mois d'avril, le bataillon EST a également procédé à la reconnaissance des lieux appropriés à l'installation de centres de vaccination itinérante sur l'Est vaudois.

Les opérations sont conduites par l'État-Major du bataillon EST depuis le poste du commandement régional de la Faraz, à La Tour-de-Peilz.

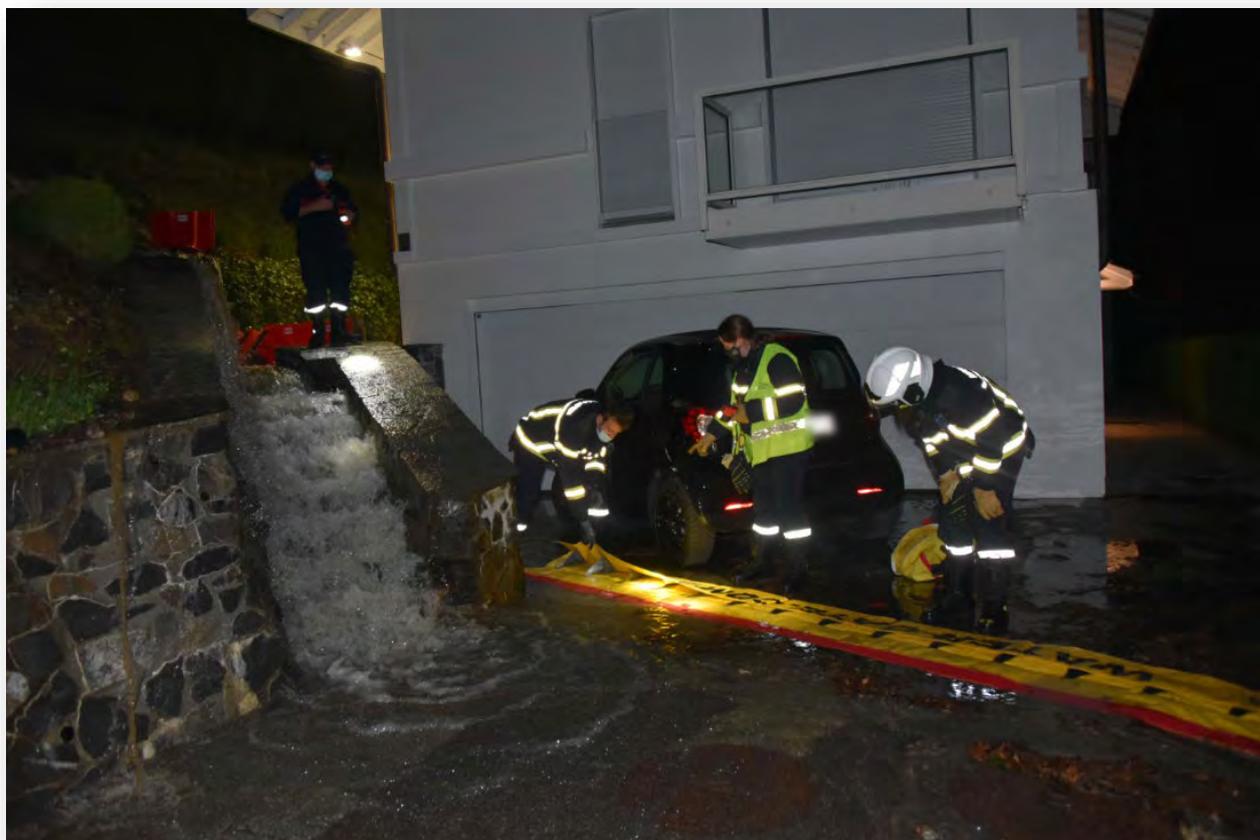


Total des interventions 50



Une inondation menace une maison à Blonay

Le 5 avril vers minuit, la rupture d'une conduite d'eau provoque un glissement de terrain dans les hauts du village. Cela entraîne un danger pour une villa du quartier. Six pompiers sont mobilisés pour protéger l'habitation, en collaboration avec le service des eaux et une patrouille de Police Riviera.



Montreux : une voiture prend feu au bord de la route

Sept pompiers du SDIS Riviera ont été mobilisés le 21 avril à 06h55 pour un feu de voiture sur une route sise dans les hauts de la commune. Le sinistre n'a pas fait de blessé et a été rapidement circonscrit. Les sapeurs se sont rendus sur place avec trois véhicules, dont un tonne-pompe 2'000 litres. Toutes les opérations ont été effectuées en collaboration avec Police Riviera et la Police cantonale.



Nos recrues débutent leur formation

Après avoir participé à leur premier cours cantonal il y a quelques semaines, les recrues 2021 du SDIS Riviera ont débuté en avril leur formation interne au SDIS. En équipe avec les membres de notre détachement d'appui (DAP), ils ont découvert le matériel du tonne-pompe, le service des tuyaux, les différentes échelles et la motopompe. Nous nous réjouissons de leur prochaine incorporation dans les groupes d'intervention. Réalisé au bord du lac à Montreux, cet exercice a réuni une cinquantaine de personnes, dont une dizaine de formateurs. Ces formations, regroupant un nombre important de participants, sont mises sur pied avec l'autorisation de l'Etat-major cantonal de conduite (EMCC), dans le respect des règles sanitaires.



L'importance de bien gérer son effort

Gérer son effort, c'est l'un des maîtres mots des porteurs d'appareils de protection respiratoire (APR). Pour réussir sa mission, le porteur doit utiliser son énergie et sa réserve d'air de manière efficace en tout temps. Ce rappel essentiel était au cœur des exercices APR de la caserne de Jongny en avril. Organisées à Corsier et Corseaux, ces soirées portaient également sur l'utilisation de la caméra thermique et des détecteurs de gaz, ainsi que sur l'engagement du tonne-pompe.



Interventions des 4 Services

Les interventions faisant l'objet d'un suivi judiciaire ainsi que celles relevant de la sphère privée ne sont pas communiquées par nos services

Blonay

05.04.2021 - 0035 : inondation

Intervention du SDIS et de Police Riviera suite à la rupture d'une conduite d'eau dans les hauts du village qui a provoqué un glissement de terrain entraînant un danger pour une villa du quartier. La route des Pléiades est fermée tandis que les travaux de remise en état sont entrepris. Les employés du SIGE interviennent pour fermer la vanne de la conduite qui a cédé ainsi qu'une partie de l'alimentation du village de Blonay.

21.04.2021 – 1520 : sauvetage d'un enfant blessé à vélo

Une équipe d'Ambulance Riviera prend en charge un enfant, dont le doigt est coincé par le disque de frein de son vélo. Cinq pompiers sont engagés avec un camion de secours routier pour dégager l'enfant et apporter leur aide aux ambulanciers. La jeune victime est ensuite transférée dans un établissement hospitalier.

Corseaux

05.04.2021 – 2200 : conduite sous l'influence de stupéfiants

En cours de patrouille motorisée sur l'avenue du Général-Guisan à Vevey, les policiers aperçoivent un automobiliste à la conduite douteuse et l'interceptent sur la route de Lavaux. D'emblée, des relents de marijuana s'échappent de l'habitacle. L'intéressé avoue avoir consommé des produits stupéfiants. Il est dès lors conduit au poste de police pour la suite de la procédure et dénoncé à l'autorité compétente.

Corsier

10.04.2021 – 0725 : animaux en liberté

Notre présence est requise sur la route de Nant pour un troupeau de moutons s'étant échappé de leur enclos. Les caprinés sont rassemblés et remis dans leur parc. Leur berger est contacté et fera le nécessaire pour la remise en état de la clôture.

20.04.2021 – 0020 : présence de produits stupéfiants dans un véhicule

Lors d'un contrôle de circulation au giratoire des Terreaux, une patrouille de Police Riviera intercepte un véhicule avec à son bord 3 personnes. Dans la voiture, ils trouvent un sachet de marijuana appartenant à l'un des passagers. Le possesseur du sachet est acheminé au poste de police pour la suite de la procédure et dénoncé à l'autorité compétente.

Jongny

05.04.2021 – 2015 : accident de la circulation avec fuite, ivresse, sous l'influence de stupéfiants et retrait de permis

Les policiers interviennent pour un véhicule accidenté qui se trouve en contrebas de la route du Mont-Pèlerin, sans aucun passager à bord. Les deux airbags sont déployés et de l'huile se répand au sol. Une dépanneuse est requise ainsi que le SDIS Riviera pour traiter la pollution d'hydrocarbure. Le détenteur du véhicule est quant à lui retrouvé. Il est pris en charge et conduit au poste de police, où il avoue avoir consommé de la cocaïne et faire l'objet d'un retrait de son permis de conduire. Soumis à la procédure, il est ensuite dénoncé aux autorités compétentes.

08.04.2021 – 1805 : accident de la circulation avec blessée et dégâts matériels

Une automobiliste circule sur la route de Châtel-St-Denis en direction de Vevey lorsqu'elle perd la maîtrise de sa voiture, laquelle finit sur le toit. Légèrement blessée, la conductrice est auscultée sur place par un équipage d'ambulanciers. Un rapport d'accident est dressé par Police.

10.04.2021 – 0100 : conduite en état d'ivresse

En cours de patrouille motorisée sur la route du Mont, les policiers contrôlent une automobiliste qui circule devant eux, laquelle s'avère se trouver en état d'ivresse. Elle est dès lors dénoncée à l'autorité compétente.

La Tour-de-Peilz

01.04.2021 – 2340 : pollution sonore

Lors d'un contrôle de circulation à la route de Saint-Maurice, les policiers aperçoivent un automobiliste à la conduite sportive et le suivent avec les moyens prioritaires engagés. Au lieu de s'arrêter, le conducteur poursuit de plus belle en continuant à faire des accélérations en direction de Vevey. Intercepté un peu plus loin, l'intéressé, récidiviste, est dénoncé pour infraction à la Loi sur la circulation routière.

05.04.2021 – 0005 : troubles à la tranquillité

En cours de patrouille au Quai Roussy, une patrouille sensibilise un groupe de jeunes bruyants à la problématique des nuisances sonores. Alors que les policiers quittent les lieux, un jeune manifeste son mécontentement en hurlant à leur rencontre. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

06.04.2021 – 2230 : début d'incendie dans une cuisine

Intervention du SDIS et de Police Riviera suite à un début d'incendie qui s'est déclaré dans la cuisine d'un appartement de la route de Chailly. Il nécessite la mobilisation d'une quinzaine de pompiers, avec notamment un tonne-pompe 2'000 litres et un camion-échelle de 30 mètres. Les lieux sont sécurisés. Le sinistre est rapidement maîtrisé et les pompiers procèdent aux contrôles d'usage. Un constat est établi par Police.

Montreux

10.04.2021 – 1910 : accident de la circulation avec ivresse et blessé

Un cycliste, qui circule en état d'ivresse sur l'avenue du Casino en direction de Clarens, perd la maîtrise de son vélo et chute lourdement sur la chaussée. Il est pris en charge par un équipage d'ambulanciers qui le conduit à l'hôpital. Un rapport d'accident est dressé par Police.

Clarens, 19.04.2021 – 1330 : personne perturbée

Un témoin nous signale une personne, qu'il pense décédée, flotter sur le dos dans le lac à proximité du débarcadère de Clarens. Sur place, l'attention des policiers est attirée par une foule de badauds présents sur le ponton, leur faisant signe de la présence de la victime recherchée. Les forces de l'ordre constatent que cette dernière est bien vivante et une policière saute à l'eau pour la ramener au bord. Une ambulance achemine l'intéressée à l'hôpital de Rennaz.

21.04.2021 – 0655 : une voiture en feu au bord de la route

Une voiture prend feu au bord d'une route située dans les hauts de la commune. Le sinistre ne fait pas de blessé et est rapidement circonscrit par les sept pompiers mobilisés, intervenus avec un tonne-pompe 2'000 litres. Toutes les opérations sont effectuées en collaboration avec des patrouilles mixtes (Police / Gendarmerie).

23.04.2021 – 0530 : début de feu dans un commerce

Seize pompiers sont alarmés pour un début d'incendie dans le frigo d'un commerce sis à la Grand-Rue. Ils se rendent sur place avec une demi-douzaine de véhicules, dont un tonne-pompe 2'000 litres et un camion-échelle de 30 mètres. Le sinistre est rapidement maîtrisé et ne fait pas de blessé.

Clarens, 25.04.2021 – 1400 : accident de la circulation avec blessé

Un motard circule sur la rue du Lac en direction de Montreux. Pour une raison indéterminée, il perd la maîtrise de son engin et heurte le trottoir. Blessé à l'épaule lors de la chute, il est transporté en ambulance jusqu'à l'hôpital de Rennaz. Un rapport est dressé par Police Riviera.

26.04.2021 – 1840 : entrave

Une patrouille est requise par des contrôleurs CFF pour deux hommes avinés refusant de se soumettre à un contrôle de titres de transports. Sur place, les policiers les font sortir du train pour procéder au contrôle. Au vu du comportement peu coopératif de ces derniers, ils sont dénoncés pour infraction au Règlement général de police intercommunal.

28.04.2021 – 2130 : accident de la circulation et conduite sans permis

En cours de patrouille motorisée sur l'avenue des Alpes, les policiers remarquent un motard qui tente de relever sa moto gisant au milieu de la chaussée, laquelle était mouillée suite aux précipitations. Lors des contrôles d'usage, les policiers constatent que le jeune homme circule sans être au bénéfice d'un permis de conduire. Dès lors, il est acheminé au poste de police pour la suite de la procédure et dénoncé à l'autorité compétente. Un rapport est établi par Police Riviera.

Clarens, 30.04.2021 – 1300 : accident de la circulation avec blessée

Le conducteur d'une camionnette de livraison désire se stationner sur l'avenue Alexandre-Vinet. Pour ce faire, il entreprend une marche arrière sans remarquer la présence d'une piétonne qui traverse la chaussée au même instant et la percute. Blessée, la victime nécessite une prise en charge par des ambulanciers qui l'acheminent ensuite à l'hôpital de Rennaz. Un rapport est dressé par Police Riviera.

Irrespect des directives fédérales en matière de pandémie

Notre présence est requise le samedi 3 avril à 23h20 pour une fête regroupant plusieurs dizaines de personnes qui se trouvent dans et aux abords d'une villa sise au chemin de St-Georges. La soirée est interrompue et les fêtards se dispersent rapidement. L'organisateur est dénoncé à l'autorité compétente.

Le lundi 5 avril à 03h25, les policiers interviennent à la rue de l'Eglise-Catholique dans un appartement loué sur une plateforme spécialisée en ligne, où se tient une fête regroupant une trentaine de personnes. La soirée, passablement bruyante (musique et éclats de voix), est interrompue. Dénonciation à l'autorité compétente.

Le dimanche 11 avril à 01h45, nos services sont sollicités dans un appartement de la Grand-Rue, également réservé via le net et où se déroule une fête regroupant plus de vingt personnes. La soirée est interrompue et une dénonciation à l'autorité compétente est annoncée.

Pollution sonore

Quatre automobilistes à la conduite sportive sont interceptés entre le jeudi 8 et le dimanche 11 avril, sur l'avenue Claude Nobs, la Grand-Rue et la rue du Lac à Clarens. Ils sont dénoncés pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Le dimanche 18 avril à 16h35, en cours de patrouille sur la Grand-Rue, les policiers interceptent une automobiliste à la conduite sportive qui produit de fortes accélérations en faisant monter le régime de son moteur à faible vitesse. Elle est dénoncée pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Le vendredi 23 avril à 23h20, en cours de patrouille motorisée, les policiers interceptent un automobiliste qui accélère fortement sur la Grand-Rue en occasionnant de la pollution sonore. Il est dénoncé à l'autorité compétente pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Troubles de la tranquillité publique

Le vendredi 9 avril vers 23h00, en cours de patrouille sur la rue du Théâtre, les policiers interceptent un homme qui titube tout en vidant une bouteille de vin au sol et en faisant un doigt d'honneur à la patrouille. Au vu de son comportement, il est interpellé, conduit au poste de police et placé en cellule pour y caver son vin. Une arme blanche prohibée trouvée en sa possession est saisie pour transmission au bureau des armes. L'intéressé est dénoncé aux autorités compétentes.

A 23h30, la présence d'une patrouille de police est requise sur le quai Ernest-Ansermet auprès d'un jeune homme allongé sur le dos, à même le sol. S'agissant d'une perte de connaissance due à un abus d'alcool, l'intéressé est pris en charge par un équipage d'ambulanciers qui le conduit à l'hôpital. Cinq amis de la victime se trouvent sur place, dont trois qui sont dénoncés à l'autorité compétente après avoir adopté un comportement oppositionnel durant l'intervention.

Une patrouille de police est requise à la plage du Pierrier à Clarens aux alentours des 01h00 le samedi 10 avril, pour des nuisances sonores occasionnées par plusieurs groupes de personnes. Quatre dénonciations sont annoncées.

St-Légier

03.04.2021 – 2220 : troubles de la tranquillité publique

Un groupe de personnes fêtent un anniversaire dans un logement sis à la route de la Gare. Les participants écoutent de la musique à un volume excessif et ont tiré des feux d'artifice depuis la Place de la Gare, où des déchets jonchent le sol. Le locataire reconnaît les faits. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

17.04.2021 – 0205 : conduite en état d'ivresse et sans permis de conduire

Notre présence est requise sur le viaduc de Gilamont auprès d'un automobiliste à la conduite dangereuse. A son arrivée sur les lieux, la patrouille de police évite de justesse un choc frontal en montant sur un talus. Elle intercepte le conducteur après une course poursuite avec les moyens prioritaires enclenchés. D'emblée, s'échappent de l'habitacle des relents d'alcool. L'intéressé est conduit au poste de police pour la suite de la procédure. Lors des contrôles, il s'avère ne pas être titulaire d'un permis de conduire. Il est dénoncé aux autorités compétentes.

25.04.2021 - 2028 : début d'incendie dans un champ

Un incendie se déclare dans un champ au chemin de la Baillaz. Un agriculteur parvient à le circonscire, mais le danger d'une propagation à la végétation environnante entraîne la mobilisation de 16 pompiers. Engagés avec notamment deux tonnes-pompes (2'000 et 6'000 litres), ils mettent en place un important dispositif hydraulique et parviennent à contenir l'incendie.

Vevey

07.04.2021 - 1545 : accident de la circulation avec blessé

Un automobiliste circule sur l'avenue de la Gare en direction de Lausanne. Souhaitant rejoindre la rue de l'Union sur sa gauche, il bifurque sans accorder la priorité à un scootériste arrivant en sens inverse et un choc s'ensuit. Le pilote du deux-roues, blessé, est pris en charge par un équipage d'ambulanciers qui le conduit à l'hôpital. Les lieux sont sécurisés. Un rapport d'accident est dressé. Le conducteur de la voiture ainsi que sa passagère sont acheminés au poste de police pour la suite de la procédure.

Troubles de la tranquillité publique

Le jeudi 8 avril à 03h30, un individu ivre trouble le repos et la tranquillité du voisinage alors qu'il chemine sur l'avenue du Général-Guisan. Au vu de son attitude oppositionnelle, il est maîtrisé, conduit au poste de police et placé en cellule, avant d'être dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

Le samedi 10 avril à 00h15, en cours de patrouille pédestre, les policiers interviennent auprès d'un homme ivre qui écoute de la musique à un volume excessif sur le Quai Perdonnet, tout en dansant et criant. Il lui est demandé de cesser ses agissements. Vu son attitude oppositionnelle, il est dénoncé à l'autorité compétente.

Le dimanche 11 avril à 19h00, deux policiers en cours de patrouille pédestre sur la Place de la Gare interviennent auprès d'un artiste de rue ivre qui se montre agressif envers les passants. N'étant pas en possession du permis nécessaire pour se produire en rue et adoptant une attitude agressive et oppositionnelle, il est conduit au poste de police et dénoncé à l'autorité compétente.

Le dimanche 18 avril à 23h05, une patrouille est requise en gare de Vevey pour des nuisances sonores occasionnées par de la musique diffusée à un volume excessif. Le détenteur du dispositif refusant d'obtempérer aux injonctions des policiers et se montrant agressif à l'encontre de ceux-ci, il est maîtrisé et conduit au poste de police où il est placé en cellule pour s'y calmer et éviter toute récidive. Il fait l'objet d'une dénonciation pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

Pollution sonore

Le vendredi 2 avril à 21h20, un policier intercepte un automobiliste à la conduite sportive qui circule de la rue de l'Hôtel-de-Ville sur la rue d'Italie, en faisant monter inutilement le régime de son moteur.

Le dimanche 4 avril vers 16h45, c'est au Quai de la Veveyse qu'un conducteur est intercepté après avoir accéléré fortement sous le pont du passage sous voies à l'avenue de Gilamont. Tous deux sont dénoncés à l'autorité compétente.

Le vendredi 9 et le samedi 10 avril en milieu d'après-midi, deux automobilistes effectuant plusieurs accélérations agressives et bruyantes sur l'avenue de Gilamont sont interceptés par une patrouille et dénoncés pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Le vendredi 30 avril à 23h10, en cours de patrouille motorisée sur l'avenue de la Gare, les policiers interceptent un automobiliste qui accélère fortement sur les rues du Clos et des Chenevières en occasionnant de la pollution sonore. Il est dénoncé à l'autorité compétente pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Hors région

16.04.2021 - 1510 : en renfort pour un feu de chalet à Gryon

Un important incendie se déclare dans un chalet à Gryon, ce qui nécessite l'engagement d'importants moyens du SDIS des Salines notamment et d'autres partenaires (dont l'ECA, différentes forces de police, le Soutien sanitaire opérationnel, etc.). Trois pompiers du SDIS Riviera sont mobilisés avec un véhicule de transmissions régional (VTR), en appui du chef d'intervention du corps local et de l'inspecteur de l'ECA. Leur mission dure plus de 6 heures. L'incendie ne fait pas de blessé.

19.04.2021 – 1645 : renfort pour un incendie à Chexbres

Huit pompiers de Vevey et Jongny interviennent pour un feu de broussailles à proximité d'une ferme à Chexbres, en renfort au SDIS Coeur de Lavaux. Les équipes du SDIS Riviera se rendent sur les lieux, avec notamment une échelle automobile de 30 mètres. Le feu est rapidement circonscrit et les équipes d'intervention évitent son développement au bâtiment voisin.

Parmi les missions assumées par la Protection civile vaudoise, nous pouvons citer l'appui au profit de l'EMCC (Etat-Major Cantonal de Conduite) dans le cadre des mesures fédérales et cantonales destinées à lutter contre la pandémie Covid-19. La Protection civile participe, en collaboration avec l'AVASAD (trois personnes), à la vaccination à domicile. Le bataillon EST participe à la mission de vaccination qui débute à Beaulieu le 19 avril. La première équipe, entrée en service le 13 avril, a été formée à Beaulieu les 14, 15 et 16 avril 2021.